

MAIRIE de LE PRADET  
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal  
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	30

N° 17-DCM-DGS-089

**L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT & LE DIX-HUIT SEPTEMBRE** à QUATORZE heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 Septembre 2017

**OBJET DE LA DELIBERATION : CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TOULON PROVENCE MEDITERRANEE POUR L'ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS DANS LE CADRE DU PROJET « ADAPT », PROGRAMME OPERATIONNEL INTERREG ITALIE-FRANCE MARITIME 2014-2020).**

**PRESENTS** : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Céline PRATI-AIGUIER – Magali VINCENT – Nicole ROUX – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Emmanuelle NIGRELLI – Frédéric FIORE

**POUVOIRS** : Lionel RIQUELME à Hervé STASSINOS  
Jennifer DELI à Frédéric FIORE

**ABSENTS** : Dominique ROLLAND – Stéphane BELTRA – Geneviève DROMSON

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Magali VINCENT

=====

**Monsieur Christian GARNIER, Adjoint au Maire, donne lecture de l'exposé suivant :**

La Commune du Pradet est lauréate d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par le Département du Var en février 2017, qui a pour but de favoriser l'émergence de projets susceptibles de mobiliser les financements européens sur son territoire autour notamment de la thématique des inondations des zones urbanisées. Cet AMI s'inscrit dans le cadre du programme européen MARITTIMO et du projet ADAPT.

Le projet ADAPT de la Commune qui a été retenu vise à :

- améliorer les connaissances en termes de fonctionnement hydraulique et hydrogéologique de ses bassins versants, notamment ceux de la Colle Noire ;
- mettre en œuvre un ouvrage pilote dans l'espace naturel protégé du bois de Courbebaisse pour atténuer les impacts des inondations des secteurs urbanisés situés en aval.

En tant que gestionnaire du massif de la Colle Noire pour le compte du Conservatoire du littoral, la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée est directement concernée par la partie relative à **l'expertise hydraulique des bassins versants du massif de la Colle Noire**. Les conclusions de cette étude constitueront pour elle des éléments de connaissance importants pour la mise en œuvre d'actions de gestion cohérentes au sein de l'espace naturel. Elle sera par ailleurs en charge, dans un second temps, des aménagements préconisés par l'expertise.

Au regard de ces arguments, la Commune du Pradet a sollicité une participation financière de la CA TPM à cette étude. L'établissement public a accepté le principe du versement d'un Fonds de Concours à la Commune du Pradet.

Le Plan de financement prévisionnel est le suivant :

Montant de l'étude hydraulique (H.T.) :	41 000 €
Autofinancement de la Commune du Pradet :	8 200 €
Participation attendue de TPM :	8 200 €
Participation du Conseil Départemental du Var :	24 600 €

**Ainsi, il est demandé au Conseil Municipal :**

- **D'adopter** l'exposé qui précède,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention de financement pour l'attribution du fond de concours relatif à l'étude hydraulique de la Colle Noire ; ci-jointe,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier et nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

**L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITÉ**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

